

Formation
MAC Agent de Prévention et de Sécurité

Durée de la formation : 28 heures
Date de la session : du 03/03/2026 au 06/03/2026

Dates précises : 3+4+5+6/03/2026
Horaires de la session : 08:45 à 16:30

Lieu : Crefops - voir convocation

Nombre de places maximum : 1

Formateur(s) : CREFOPS

Prérequis sur cette formation : Être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité, (formation intervenant dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de celle-ci) ou détenir une autorisation préalable / ou provisoire si la date de validité est dépassée
- Évaluation pédagogique et personnalisée (10 questions réponses courtes)
- Avoir un diplôme de secourisme en cours de validité (SST, PSE, PSC, ...)
- Pour les ressortissants étrangers,

Public ciblé : Recyclage de la formation à prévoir avant la demande de renouvellement de la carte professionnelle (tous les 5 ans).

Public prioritaire :

Date limite d'inscription : 05/02/2026

Objectifs :

L'objectif de cette formation est de maintenir et d'actualiser ses compétences, nécessaire au renouvellement de la carte professionnelle dématérialisée d'agent de prévention et de sécurité (APS).

Programme :

Pour le renouvellement de la carte professionnelle

- CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SÉCURITÉ (4h00)
- COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES (7h00)
- COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES (13h00)
- MODULE « PATRIOTIQUE » (3h00)

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>

Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#) et toutes les infos sur [l'intranet](#)